

LA GAZETTE OFFICIELLE

Office des Nouvelles Européennes

DE LA PÊCHE ET DE L'EAU

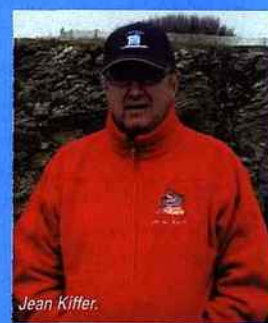
Publication Hebdomadaire : 3,65 €uros

61^e ANNEE

N° 2035 du 22 avril 2011

Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France

- ***Une irrésistible marche en avant voulue par le Président Jean Kiffer***
- ***Bilan 2010 particulièrement flatteur***
- ***La Fédération dénonce un mouvement protectionniste galopant***



Jean Kiffer.

Échos de la Pêche Hexagonale

- ***Ariège : 4^{ème} convention de partenariat signée par la Fédération, cette fois avec l'Hôtellerie de Plein Air,***



après trois autres, notamment celle initiée avec les refuges de haute montagne pour la valorisation halieutique des lacs d'altitude

- ***Dordogne : un phoque observé depuis plusieurs jours dans la rivière, autour de Bergerac !***
- ***Lot : le D.V.D. sur les carnassiers de la rivière Lot et leur étude scientifique inédite en Europe enfin disponible***

Politique

- ***Sitôt après l'annonce de sa candidature à la présidentielle, C.P.N.T. "flingue" déjà Hulot***
- ***Le Mouvement de la Ruralité alignera vraisemblablement son propre candidat : F. Nihous ?***

Textes Officiels

- ***Fermeture de la pêche de l'anguille de moins de 12 cm dans la Loire et les côtiers***
- ***De nouveaux sites Natura 2000 définis***
- ***Nominations à l'O.N.F. et à la Commission de présélection des P.E.R.***

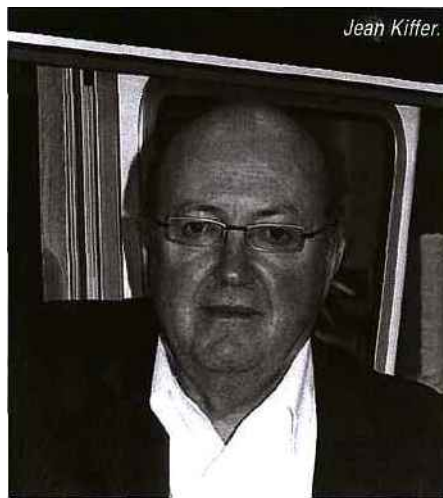
Alerte aux tsunamis !

- ***Le sénateur Courteau en parlera le 27/04 !***

F.N.P.P.S.F.

Une irrésistible marche en avant !

La Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (F.N.P.P.S.F.) monte en puissance, c'est une évidence qui saute aux yeux. Il est vrai qu'on la retrouve depuis quelque temps sur tous les fronts, surtout celui de la défense des pêcheurs, de tous les pêcheurs en mer, depuis le pêcheur à pied jusqu'au pêcheur de thon en bateau ; celui de l'éducation aussi, avec une préoccupation cardinale pour son équipe dirigeante : former les pêcheurs à des pratiques éco-responsables, les inciter au respect des poissons, notamment grâce à l'observance de périodes de repos biologique. C'est elle qui a réalisé ainsi le "Guide des bonnes pratiques", largement diffusé depuis deux ans sur tout le littoral hexagonal. Ces démarches contribuent à affermir l'assise de sa propre crédibilité et de la crédibilité collective des pêcheurs en mer. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard qu'elle affiche fièrement sa devise : *"Pêcheurs, Plaisanciers, soyez fiers de vos valeurs. Ensemble, faisons valoir nos droits..."* qui est aussi tout un programme.



Son Assemblée générale, organisée la semaine passée à St Brice en Coglès (35), a permis à son Président, Jean Kiffer, d'établir un constat de bonne santé pour sa Fédération, notamment en revenant sur l'activité foisonnante des derniers mois, mais surtout en dévoilant le programme d'action pour les mois à venir.

Sachant combien les pêcheurs en eau douce fréquentent de plus en plus assidûment, pendant

leurs vacances ou plus régulièrement les eaux saumâtres et salées en lesquelles ils identifient un immense espace de liberté, nous vous proposons, sur plusieurs gazettes, le long rapport du Président Kiffer, qui éclaire le fait que la pêche en mer parvient à son tour à une étape décisive, à un tournant, celui d'une gestion désormais incontournable de la ressource halieutique. Il est vrai que les pêcheurs de loisir en mer sont désormais attaqués de tous côtés : par les pêcheurs professionnels d'abord, qui voient en eux le bouc émissaire qu'ils chargent de tous leurs problèmes et maux, par les écolos ensuite, qui revendiquent sans cesse de nouvelles mesures de protection synonymes d'interdits grandissants et donc de pertes de libertés, selon un schéma franco-français faisant la part belle (et unique) à la mise sous cloche des milieux. Si l'homme ne peut plus jouir de ces milieux, quel intérêt en vérité pour tous et pour chacun de nous de s'intéresser à ces nouveaux no man's lands ?...

Voici donc l'intervention du Président de la F.N.P.P.S.F.

"Les années précédentes ont été marquées par

de nombreux temps forts de la plus haute importance pour notre activité. Mais que dire de l'année qui vient de s'écouler ! Les pressions administratives au niveau national comme au niveau européen tendent à se multiplier. Il faut une bonne dose d'enthousiasme et d'abnégation pour s'opposer aux attaques permanentes auxquelles nous sommes confrontés. Après bien des atermoiements, la charte d'engagement pour une pêche de loisir éco-responsable a été signée le 07 juillet 2010 ! Nous avons pu ainsi éviter la mise en place d'un permis payant dont les conséquences désastreuses auraient profondément impacté toute la filière nautique et halieutique.

Pourtant, malgré ces difficultés, nous avons su résister, mieux encore, nous avons acquis une crédibilité indéniabla. Le combat pour asseoir définitivement nos valeurs et nous faire mieux reconnaître devient de plus en plus âpre et va nécessiter encore plus d'efforts et de vigilance, plus d'implication et de cohésion de la part de l'ensemble des plaisanciers, de ceux qui nous ont déjà rejoints mais aussi de tous les autres...

La plaisance et la pêche en mer constituent une véritable chance pour la France et en particulier pour les régions littorales. Notre poids économique de près de deux milliards d'euros par an génère un nombre considérable d'emplois. Nous devons plus que jamais poursuivre notre travail de communication et convaincre les élus et les institutionnels de la pertinence de nos orientations...

Pour faire face aux tâches qui nous attendent dans les années à venir, il importe plus que de jamais de se rassembler et de rester solidaires...

Priorité à l'environnement... Oui, mais !

Dans le cadre des Aires Marines Protégées (AMP), les outils environnementaux prolifèrent : «Natura 2000», «Natura 2000 Mer», parcs marins, réserves naturelles et autres P.N.R., sans oublier les projets d'énergie renouvelable de type éolien ou hydrolien, plus personne ne s'y retrouve. Chaque opérateur, chaque chef de projet, soucieux de soigner son image de marque, tente d'apporter sa touche personnelle ! Où est la cohérence dans toute cette démarche ? Si nous ne sommes pas vigilants, nous pourrions être confrontés à une véritable déstabilisation du système réglementaire liée à la mise en place non maîtrisée des multiples outils à la disposition des Aires Marines Protégées (AMP). Les cinq fédérations signataires de la charte l'ont d'ailleurs clairement dénoncé dans un communiqué commun.

Notre activité de loisir est en soi très respectueuse de l'environnement et n'impacte pas fondamentalement l'équilibre des écosystèmes marins et encore moins, bien sûr, la préservation de la biodi-

versité ! Restons cependant vigilants, certains intégristes de l'environnement ou quelques administratifs plus préoccupés par leur carrière que par l'intérêt général pourraient être tentés d'en profiter pour nous imposer d'autres contraintes sans véritable rapport avec les objectifs initialement déclarés.

Notre représentation dans le cadre du parc marin d'Iroise constitue une injustice que nous ne cessons de dénoncer. Les conclusions de l'enquête publique et les recommandations des commissaires enquêteurs qui avaient souligné une sous représentation anormale des activités de plaisance au sein du comité de gestion n'ont pas été prises en compte. Nous avons dénoncé, à plusieurs reprises, les tentatives de la direction du parc consistant à instiller sournoisement une réglementation spécifique à la pêche de loisir au détriment de la réglementation nationale et au mépris des engagements initiaux. Nos craintes se sont hélas concrétisées cette année ! Le parc a proposé très récemment de réglementer plus sévèrement la pêche des ormeaux pour les seuls pêcheurs amateurs ! Nous avons décidé de nous opposer à la mise en place de cette mesure cynique et discriminatoire par tous les moyens à notre disposition. De tels comportements remettent en cause le fonctionnement même du parc et sa légitimité !

Nous continuons d'exiger une plus juste représentation de notre activité et, pour tous les parcs marins existants ou à venir, le maintien du libre exercice d'une pêche de loisir éco-responsable dans le cadre d'une réglementation nationale cohérente sans spécificités locales non justifiées.

Restons plus que jamais vigilants et assurons partout la défense de nos droits. Les menaces sont de plus en plus affirmées. Certaines O.N.G., heureusement peu nombreuses et très minoritaires, se livrent à des attaques sans véritable fondement à l'encontre de notre activité. Réagissons et condamnons avec détermination ces attitudes excessives et irresponsables.

Les plaisanciers sont des sentinelles et ce qu'ils observent régulièrement ces dernières années a de quoi inquiéter : marées noires et marées vertes, rejets de boues toxiques en mer, risques biologiques. Nous sommes les témoins permanents de ces infractions encouragées parfois par le laxisme bienveillant de l'État.

Depuis plusieurs années, la reconquête de l'eau reste une de nos principales préoccupations. Plus de 80% des pollutions maritimes sont d'origine terrestre ! Ce thème est assurément un des enjeux des années à venir. On peut toujours s'appesantir sur la recherche d'une plaisance idéalement propre et durable. Le résultat global restera dérisoire. Le véritable danger est surtout ailleurs, à terre pour l'essentiel ! À titre d'exemple, les diatribes

bretannes récemment observées à propos des algues vertes n'ont rien de rassurant. Personne ne veut vraiment s'occuper sérieusement du problème et les préfets continuent d'autoriser la création ou les extensions de porcheries sans aucun discernement.

La propreté dans les ports reste un objectif prioritaire. Dans cet esprit, le carénage des petits bateaux de plaisance, pour qu'il soit correctement effectué par la grande majorité des plaisanciers, doit rester facile d'accès et financièrement abordable. Nous préférons les aires de carénage aménagées à partir des aires existantes plutôt que des solutions lourdes et onéreuses nécessitant le grutage et la mise au sec des bateaux.

Concernant les rejets des boues en mer, la position de la F.N.P.P.S.F. demeure inchangée : pas de rejets de boues toxiques en mer. Les contrôles réguliers visant à s'assurer de l'absence de toxicité dans les produits rejetés doivent se faire dans la plus grande transparence, conformément à la loi. Ce problème prend une importance de plus en plus considérable et j'invite chacun d'entre vous à la plus grande vigilance !

Les dégâts causés par les fermes aquacoles se révèlent aujourd'hui au grand jour comme les dégâts collatéraux liés à la pêche miniotière qui risquent de mettre en péril l'équilibre de la chaîne alimentaire. L'élevage intensif de poisson en mer n'est assurément pas une solution d'avenir. Il pourrait même être à la source d'importants déséquilibres environnementaux à l'échelle de la planète.

Nous souhaitons plutôt, comme cela se fait dans bien d'autres pays, une mise en place intensive de récifs artificiels, ces grands oubliés du Grenelle ! Un alevinage à partir de souches naturelles dans ces milieux protégés pourrait constituer une solution propre et durable pour les années à venir.

Le Grenelle de la Mer a retenu le principe du repos biologique. Nous attendons avec impatience la mise en place des premières mesures. Les massacres auxquels nous assistons chaque année doivent cesser. Le laxisme et le silence des scientifiques à ce sujet sont consternants !

Pour protéger la ressource, nous avons toujours manifesté notre soutien à une autre approche plus concrète basée sur la mise en place de récifs artificiels appropriés, un alevinage en milieu naturel protégé et une véritable gestion de la bande côtière dans laquelle les pêches intensives et dévastatrices seraient interdites. De nombreux pays ont déjà largement investi dans ce sens, la France curieusement reste à la traîne. Cette démarche est devenue une vraie priorité.

Aux nombreux sujets déjà pris en compte par la commission environnement viennent s'en ajouter d'autres tout aussi importants : la déconstruction des bateaux, les énergies renouvelables (éoliennes et hydroliennes mais aussi les piles à combustible), les évolutions techniques des produits de carénage et les aménagements des ports, la

FNPPSF



sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques, les boues et leur traitement, la présence de métaux lourds et de P.C.B. dans la chair des poissons...

La mer est de plus en plus polluée, certains poissons, coquillages et crustacés présentent des taux alarmants de substances toxiques et hautement néfastes à la santé, PCB et métaux lourds notamment. Il est grand temps de prendre des mesures draconiennes sur mer mais surtout sur terre. Faute de quoi, dans quelques dizaines d'années, la plupart des espèces pêchées aujourd'hui auront disparu de la planète ou seront impropres à la consommation. Quel avenir pour nos enfants et petits enfants ?

Depuis de nombreuses années, nous incitons régulièrement nos adhérents mais aussi tous les

usagers de la mer au respect des bonnes pratiques dans tous les domaines : environnement, protection de la ressource, sécurité, comportement vis à vis d'autrui... La diffusion de notre guide des bonnes pratiques se poursuit sur l'ensemble du littoral. Nous allons poursuivre et encore innover dans ce sens. J'encourage toutes nos associations à participer à la fête du nautisme 2011 et à profiter de cet événement pour sensibiliser tous les adeptes de la pêche en mer aux bonnes pratiques, et notamment celles relatives à l'environnement et la sécurité. Ce pourrait être aussi pour nous l'occasion d'organiser dans ce contexte favorable les journées nationales de la pêche en mer à moins que nous ne décidions de faire notre propre journée...

Nos positions n'ont pas changé, elles s'articulent

autour d'un réel équilibre visant à valoriser les pratiques durables dans un réel souci de préservation de la nature sans pour autant tomber dans un protectionnisme excessif où la seule composante environnementale serait prise en compte. Rappelons qu'en matière d'environnement, la plaisance joue un rôle d'excellence et pollue très peu et de moins en moins sans oublier qu'une grande partie (plus de 80%) des pollutions marines sont d'origine terrestre !"

Non aux mesures excessives et aux sectarismes, oui à une écologie raisonnée intégrant les activités humaines et les pratiques traditionnelles.

Oui aux récifs artificiels et aux alevinages sur ces récifs !